

Les autres problèmes que vous soulevez, notamment l'état du sol et des cabines à Vidy, l'entretien des anciens sanitaires de Vidy, l'éclairage de l'entrée du port d'Ouchy, les points de collectes des déchets, etc. sont connus des services concernés. Nous pouvons cependant vous assurer qu'ils font leur possible, afin d'apporter des améliorations dans des délais raisonnables et dans un cadre financier limité.

Ces divers problèmes ont pu et pourront être discutés dans le cadre de la Commission consultative des ports où vos remarques sont entendues. Les services prennent les mesures nécessaires selon leurs possibilités. A cet égard, il nous paraît exagéré de déclarer que cette commission est peu efficace. En effet, il nous plaît de relever que c'est grâce à elle que les titulaires d'amarrages peuvent aujourd'hui bénéficier d'un deuxième badge d'accès aux estacades sécurisées. De même, les clubs et professionnels ont été consultés à l'occasion d'une réunion dans le cadre du projet de stationnement dans le port d'Ouchy.

La Municipalité estime ainsi qu'elle demeure à l'écoute des navigateurs, malgré un contexte difficile.

En espérant vous avoir utilement renseignés, nous attirons votre attention sur le fait que, pour le surplus, vous pouvez trouver diverses informations, notamment en matière de stationnement, sur le site internet de la Ville ([www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)).

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité:

Le syndic:  
Daniel Brélaz

Le secrétaire:  
Christian Zutter

